

MAI 2026

RESEARCH PAPER

INCLUSION ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU MAROC: obstacles structurels, déterminants empiriques et implications pour les politiques publiques

UNE MODÉLISATION MULTINIVEAUX

AOMAR IBOURK ET TAYEB GHAZI



La participation des femmes au marché du travail au Maroc demeure l'un des défis les plus structurels du développement économique et social du pays. Avec un taux d'activité féminin de seulement 19 % en 2023, contre 69 % pour les hommes (HCP, 2024), le Maroc présente l'un des écarts de genre les plus prononcés parmi les économies en développement (Banque mondiale, 2024). Ce Research Paper propose une analyse économétrique rigoureuse et multiniveaux des déterminants de cette participation, en mobilisant les données du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2014. À travers l'estimation d'un modèle logit individuel et d'une modélisation multiniveaux en trois étapes, les résultats révèlent la primauté des facteurs individuels — éducation, statut matrimonial, âge, présence d'enfants — sur les caractéristiques contextuelles provinciales. L'éducation supérieure génère l'effet le plus transformatif, avec un odds ratio de 8,29, tandis que le mariage et la maternité exercent des effets restrictifs significatifs. Les implications pour les politiques publiques soulignent la nécessité d'investissements prioritaires dans l'éducation féminine, le développement de services de garde d'enfants accessibles, la promotion de l'emploi formel rural et le renforcement du cadre juridique de protection.

AOMAR IBOURK ET TAYEB GHAZI

Section 1 – Introduction

Les femmes marocaines et marché du travail : une exclusion structurelle aux implications multidimensionnelles

La question de la participation des femmes au marché du travail constitue l'un des défis les plus saillants du développement économique et social contemporain, particulièrement dans les économies émergentes où les inégalités de genre demeurent profondément ancrées dans les structures sociales et institutionnelles.

Au Maroc, ce phénomène revêt une acuité particulière : bien que les femmes représentent près de la moitié de la population nationale, leur taux d'activité s'établit à seulement 19 % en 2023, contre 69 % pour les hommes, soit un écart de cinquante points de pourcentage qui place le pays parmi les économies les plus inégalitaires en matière d'inclusion féminine dans la sphère productive (HCP, 2024). Cet écart, loin d'être une anomalie conjoncturelle, traduit une exclusion structurelle dont les ramifications économique, sociale et démographique sont considérables.

Sur le plan macroéconomique, les conséquences de cette sous-mobilisation du capital humain féminin sont directement quantifiables. Le manque à gagner, lié à la faible participation des femmes, est estimé à 2,2 % du produit intérieur brut (HCP, 2024), une perte qui compromet durablement la trajectoire de croissance inclusive du pays. Au-delà de ce coût d'opportunité immédiat, l'exclusion d'une fraction aussi significative de la population active limite la productivité nationale et prive l'économie marocaine d'un moteur d'innovation dont l'importance est aujourd'hui documentée dans la littérature comparative internationale. Des recherches empiriques ont établi que des équipes diversifiées, intégrant une représentation équilibrée des femmes, sont associées à des gains mesurables en termes de créativité et de performance organisationnelle (McKinsey Global Institute, 2015).

Ce qui rend la situation marocaine particulièrement préoccupante est la dynamique temporelle observée : contrairement à ce que l'on pourrait attendre dans un contexte de modernisation économique et d'amélioration de l'accès à l'éducation, le taux d'activité féminin a connu un recul continu et marqué sur les deux dernières décennies. Au début des années 2000, ce taux atteignait environ 28 %, avant de décliner progressivement jusqu'à 19 % en 2023 (HCP, 2024). Cette trajectoire à contre-courant des tendances observées dans de nombreux pays en développement — où la participation féminine dépasse parfois 40 % — interpelle directement les décideurs publics et la communauté académique sur les mécanismes sous-jacents à cette régression.

Les recherches antérieures ont largement mis en évidence les contraintes économiques et les attentes socio-culturelles comme principaux déterminants de cette faible participation (Assaad & Krafft, 2015). Toutefois, ces travaux tendent à traiter les facteurs explicatifs de manière compartimentée, sans intégrer simultanément les dimensions individuelles et territoriales dans un cadre analytique unifié. La littérature sur les pays de la région MENA souligne pourtant que les déterminants de la participation féminine opèrent à plusieurs niveaux — individuel, ménage et contexte local —, et que leur interaction produit des effets qui ne sont pas réductibles à la somme de leurs parties (Assaad & Krafft, 2015).

C'est précisément cette lacune que le présent article se propose de combler. En mobilisant les données du RGPH 2014 et en combinant une régression logistique au niveau individuel à une modélisation multiniveaux intégrant les spécificités provinciales, cette recherche vise à identifier les facteurs individuels et contextuels qui déterminent la probabilité pour une femme marocaine de participer au marché du travail (Ibourk & Ghazi, 2024). Les variables analysées incluent l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'éducation, le nombre d'enfants, la situation de handicap, les caractéristiques du ménage, ainsi que des indicateurs provinciaux tels que l'indice de pauvreté multidimensionnelle, la présence de coopératives féminines et l'âge moyen au premier mariage.

La contribution scientifique de cet article est double. D'une part, il enrichit la littérature empirique sur l'inclusion économique des femmes dans les pays à revenu intermédiaire, en proposant une analyse multiniveaux rigoureuse. D'autre part, il fournit une base factuelle solide pour orienter les politiques publiques vers des interventions ciblées, susceptibles de lever les obstacles les plus déterminants à la participation féminine.

La suite de cet article est organisée comme suit. La section 2 présente la revue de la littérature théorique et empirique. La section 3 dresse un panorama statistique de la participation féminine au Maroc. La section 4 analyse les obstacles structurels à cette participation. La section 5 détaille la stratégie empirique adoptée. Les sections 6 et 7 présentent et discutent les résultats. La section 8 conclut et formule des recommandations de politique publique.

Section 2 – Revue de littérature

Déterminants de la participation féminine au marché du travail : état de l'art et cadre théorique

La compréhension des déterminants de la participation des femmes au marché du travail s'inscrit dans un corpus théorique et empirique riche, qui a progressivement évolué d'une lecture purement économique vers une approche multidimensionnelle intégrant les dimensions sociales, culturelles et institutionnelles. Si l'introduction a permis de mettre en évidence l'ampleur du déficit de participation féminine au Maroc et ses implications macroéconomiques, il convient à présent d'ancrer cette problématique dans le débat scientifique plus large afin d'identifier les cadres analytiques les plus pertinents pour en rendre compte. Cette section procède en trois temps : elle expose d'abord les principales théories fondatrices qui ont structuré la réflexion sur l'offre de travail féminine, examine ensuite les déterminants individuels documentés par la littérature empirique, et analyse, enfin, les facteurs contextuels et institutionnels.

2.1 Cadres théoriques fondateurs

La théorie néoclassique du capital humain, formalisée par Becker (1964), constitue le point de départ incontournable de toute analyse de la participation au marché du travail. Selon ce cadre, les individus investissent dans leur éducation et leur formation dans la mesure où les rendements attendus excèdent les coûts consentis. Appliquée aux femmes, cette théorie prédit une relation positive entre le niveau d'instruction et la probabilité d'intégrer le marché du travail : plus une femme est éduquée, plus son salaire potentiel est élevé, ce qui accroît mécaniquement le coût d'opportunité de l'inactivité. Cette prédiction est confirmée par la littérature empirique sur le Maroc, où les femmes ayant un niveau

d'éducation supérieur affichent un taux d'activité de 44,2 %, contre seulement 15,4 % pour celles sans diplôme (HCP, 2024). Néanmoins, la théorie du capital humain peine à expliquer le paradoxe selon lequel les femmes diplômées font face à des taux de chômage particulièrement élevés — atteignant 33,5 % au Maroc en 2023 — suggérant que l'offre de travail qualifiée féminine se heurte à des rigidités du côté de la demande (HCP, 2024).

Le modèle d'offre de travail du ménage, développé par Mincer (1962) et enrichi ultérieurement par les modèles de ménage unitaires et collectifs, apporte un éclairage complémentaire essentiel. Ce cadre conceptualise la décision de participation non comme un choix individuel isolé, mais comme le résultat d'un arbitrage au sein du ménage entre le travail marchand, le travail domestique non rémunéré et le loisir. La notion de salaire de réserve — c'est-à-dire le salaire minimum en dessous duquel une femme préfère rester inactive — est centrale dans cette approche : ce salaire de réserve est d'autant plus élevé que les coûts associés à la participation (garde d'enfants, transport, coûts domestiques compensatoires) sont importants. Dans le contexte marocain, où les femmes consacrent en moyenne cinq heures par jour aux tâches ménagères contre moins d'une heure pour les hommes (HCP, 2024), ce mécanisme contribue de manière significative à expliquer la faiblesse de la participation féminine.

Un troisième cadre théorique, plus récent, est celui des normes sociales et de la transmission culturelle des préférences, dont Fernández (2013) est l'une des représentantes les plus influentes. Cette approche soutient que les attitudes à l'égard du travail féminin ne sont pas uniquement déterminées par des incitations économiques individuelles, mais sont également façonnées par des croyances et des valeurs transmises intergénérationnellement au sein des familles et des communautés. Les normes sociales qui assignent aux femmes un rôle prioritairement domestique constituent des contraintes informelles puissantes, dont la persistance s'explique par leur caractère autorenforçant. Au Maroc, plus de 50 % des femmes inactives en 2023 justifient leur absence du marché du travail par leurs responsabilités familiales (HCP, 2024), témoignant de l'intériorisation de ces normes.

2.2 Déterminants individuels documentés dans la littérature empirique

L'éducation apparaît de manière quasi-universelle comme le facteur individuel le plus puissant. Dans une étude comparative portant sur les pays de la région MENA, Assaad et Krafft (2015) montrent que la relation entre niveau d'instruction et participation féminine est positive et robuste, mais médiatisée par la structure du marché du travail local. Le paradoxe, particulièrement documenté en Égypte et en Tunisie, trouve un écho direct au Maroc, où le taux de chômage des femmes diplômées atteint 33,5 % (HCP, 2024), révélant une inadéquation profonde entre l'offre de qualifications féminines et les opportunités d'emploi disponibles dans le secteur formel.

Le statut matrimonial et la présence d'enfants constituent le deuxième grand déterminant individuel identifié par la littérature. De nombreuses études ont établi que le mariage exerce un effet négatif sur la participation féminine dans les sociétés où la division sexuelle du travail est prononcée, tandis que le veuvage ou le divorce — en engendrant une nécessité économique accrue — tendent à augmenter la probabilité d'activité. Au Maroc, cette dynamique est particulièrement marquée : seulement 16,5 % des femmes mariées participent au marché du travail en 2022, contre des proportions sensiblement plus élevées parmi les divorcées et les veuves (HCP, 2024).

L'âge et le cycle de vie constituent un troisième déterminant bien documenté. La littérature prédit généralement une relation en cloche entre l'âge et la participation féminine : faible

chez les très jeunes femmes encore en formation, elle augmente à l'entrée dans la vie active, atteint un pic entre 30 et 45 ans, puis décline à mesure que les responsabilités familiales s'accumulent. La situation particulièrement préoccupante des jeunes femmes marocaines de 15 à 24 ans — dont seulement 11,4 % participent au marché du travail et dont le taux de chômage atteint 47,5 % en 2023 — illustre les difficultés spécifiques de la transition école-emploi (HCP, 2024).

2.3 Facteurs contextuels et institutionnels

Au-delà des caractéristiques individuelles, une littérature croissante souligne l'importance des facteurs contextuels et institutionnels dans la détermination de la participation féminine, justifiant le recours à des approches d'analyse multiniveaux. Les infrastructures — en particulier les services de garde d'enfants et les réseaux de transport — jouent un rôle de première importance en modifiant le coût d'opportunité effectif de la participation. L'insuffisance des crèches publiques et leur concentration en zones urbaines constitue un obstacle structurel majeur au Maroc (HCP, 2024).

Les disparités urbaines et rurales constituent une dimension contextuelle particulièrement saillante. Au Maroc, bien que le taux d'activité féminin soit légèrement supérieur en milieu rural (22,8 % en 2023) qu'en milieu urbain (16,8 %), sa baisse y est beaucoup plus rapide : entre 1999 et 2022, le taux d'activité des femmes rurales a chuté de 44 % en termes relatifs, contre 20 % en milieu urbain (HCP, 2024).

Enfin, les initiatives institutionnelles locales — telles que les coopératives féminines et les programmes de développement humain — ont été identifiées comme des leviers potentiels d'inclusion économique. L'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont documenté le rôle des coopératives dans l'offre d'emplois localisés et de formation professionnelle pour des femmes dont l'accès aux marchés formels est structurellement limité. Dans le contexte marocain, seules 17 % des femmes rurales possèdent des actifs susceptibles de servir de garantie pour un financement bancaire (FAO, 2018), renforçant l'importance des structures collectives comme substituts aux mécanismes de marché défaillants.

La synthèse de ces approches théoriques et empiriques conduit à formuler une grille d'analyse intégrant simultanément les déterminants individuels et les facteurs contextuels provinciaux dans un cadre économétrique multiniveaux, dont la section suivante présente les principaux faits stylisés avant d'exposer la stratégie empirique retenue.

Section 3 – Panorama statistique de la participation féminine au Maroc

Faits stylisés : une participation en recul persistant (1999–2023)

3.1 Tendances nationales et comparaisons internationales

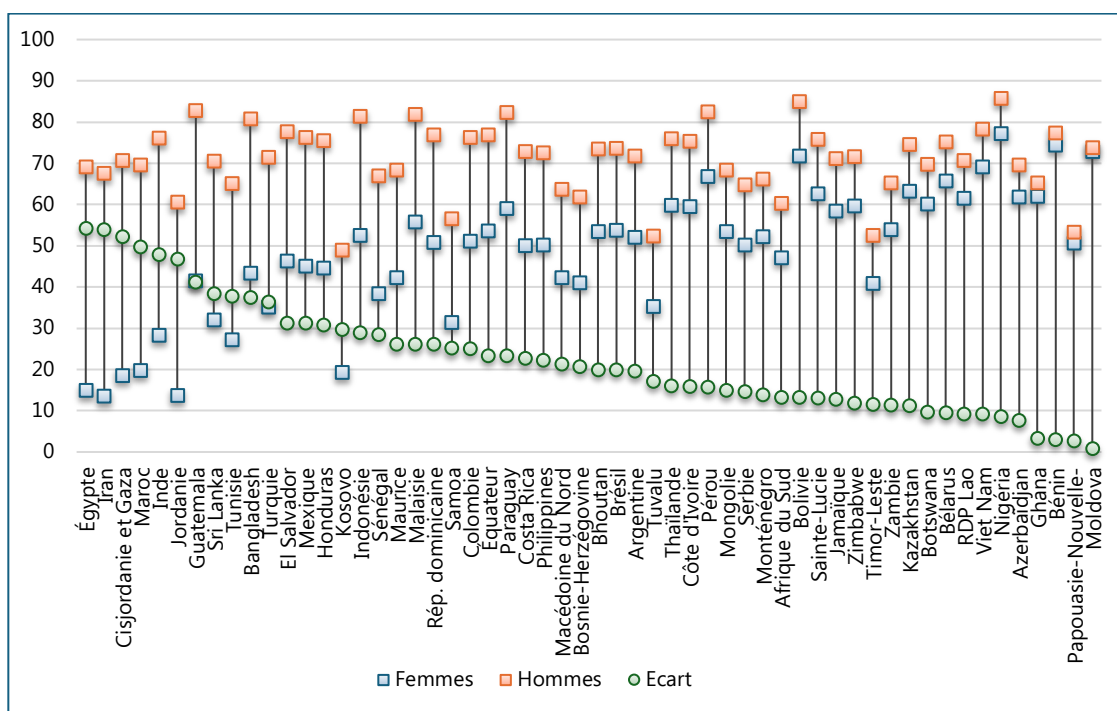
En 2023, le taux d'activité des femmes au Maroc s'établit à 19 %, reflétant la proportion de femmes âgées de 15 ans et plus qui participent activement au marché du travail, que ce soit en tant qu'employées ou en recherche d'emploi (HCP, 2024). Ce chiffre contraste saisissant avec le taux d'activité masculin de 69 % la même année, générant un écart de cinquante points de pourcentage. La contribution limitée des femmes à la population active

se répercute sur le taux d'activité global, qui n'atteint que 43,6 %, un niveau nettement inférieur à celui de nombreux pays comparables où la participation féminine dépasse parfois 40 % (HCP, 2024).

La comparaison internationale révèle la singularité de la situation marocaine. Selon les données de la Banque mondiale (2024), le Maroc se situe parmi les pays présentant l'écart de participation hommes-femmes le plus élevé au monde, aux côtés de l'Égypte, de l'Iran, de la Cisjordanie-Gaza et de la Jordanie.

Figure 1 .

Comparaison du gap de participation hommes/femmes au Maroc avec d'autres pays en développement.

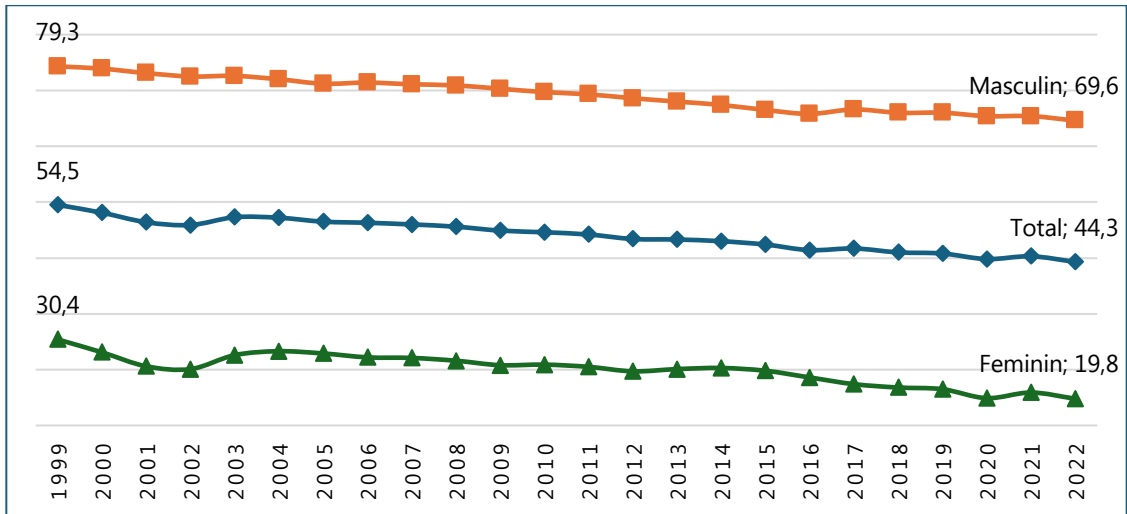


Source : Banque mondiale (2024).

La dimension temporelle est tout aussi révélatrice. Au début des années 2000, le taux d'activité féminin atteignait environ 28 %, avant de décliner progressivement : 27 % en 2006, 25,5 % en 2011, et 19,9 % en 2022 (HCP, 2024). Sur l'ensemble de la période 1999-2022, la baisse absolue du taux d'activité féminin atteint 10,6 points de pourcentage au niveau national, avec une variation relative de -35 % pour les femmes, soit près du triple de celle enregistrée pour les hommes (-12 %) (HCP, 2024).

Figure 2.

Évolution du taux d'activité annuel au Maroc selon le sexe (1999-2022).



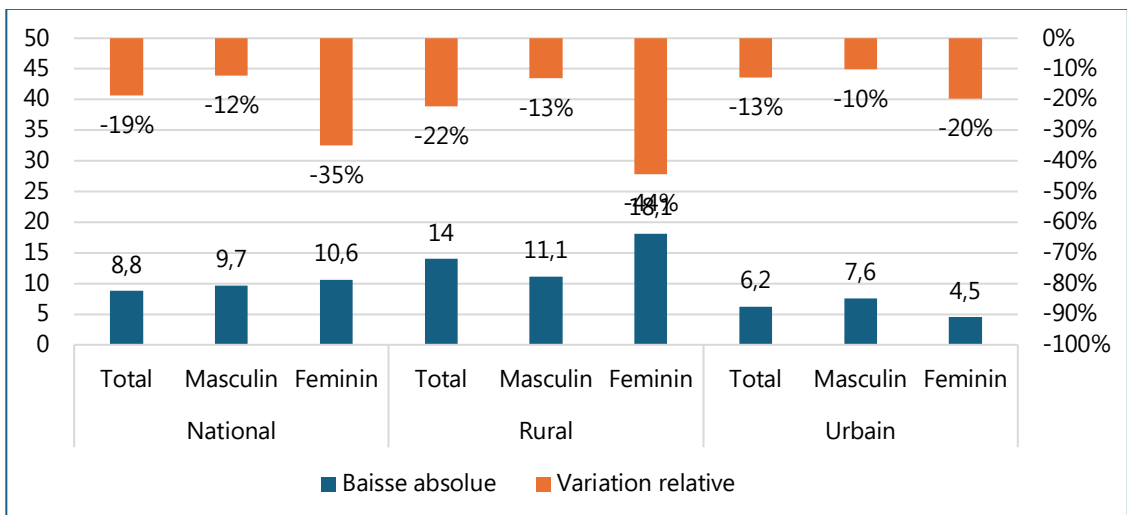
Source : HCP (2024).

3.2 Disparités urbaines et rurales

En 2023, le taux d'activité des femmes en milieu rural s'établit à 22,8 %, soit six points de pourcentage au-dessus du taux urbain de 16,8 % (HCP, 2024). Cet avantage relatif s'explique historiquement par l'implication traditionnelle des femmes dans les activités agricoles. Toutefois, cette photographie masque une réalité dynamique préoccupante : entre 1999 et 2022, la baisse absolue du taux d'activité des femmes rurales atteint 18,1 points de pourcentage, contre 11,1 points pour les hommes ruraux, soit une variation relative de -44 % pour les femmes, contre -13 % pour les hommes (HCP, 2024).

Figure 3.

Évolution du taux d'activité selon le genre et le milieu (1999-2022).



Source : HCP (2024).

Tableau 1 .

Variation du taux de participation des femmes par milieu et pour différentes tranches d'âge

Tranche d'âge	Période	National	Urbain	Rural
15-24	1999-2010	-10,4 %	-7,9 %	-13,3 %
	2010-2022	-7,3 %	-0,7 %	-15,4 %
	1999-2022	-17,7 %	-8,6 %	-28,7 %
25-34	1999-2010	-5,1 %	-6,1 %	-4,2 %
	2010-2022	-3,3 %	+3,3 %	-15,1 %
	1999-2022	-8,3 %	-2,8 %	-19,2 %
35-44	1999-2010	-2,3 %	-3,2 %	-0,6 %
	2010-2022	-5,9 %	-0,1 %	-14,7 %
	1999-2022	-8,2 %	-3,3 %	-15,3 %
45-59	1999-2010	+0,9 %	+2,9 %	+2,7 %
	2010-2022	-7,3 %	-0,2 %	-16,8 %
	1999-2022	-6,4 %	+2,7 %	-14,1 %
60 et plus	1999-2010	-0,3 %	-1,3 %	+3,1 %
	2010-2022	-4,1 %	+0,9 %	-9,1 %
	1999-2022	-4,4 %	-0,4 %	-6,0 %

Source : HCP (2023).

3.3 Éducation, âge et statut matrimonial : premières associations descriptives

Les statistiques descriptives révèlent des associations fortes entre la participation et trois caractéristiques individuelles fondamentales. Concernant l'éducation, les femmes sans diplôme affichent un taux d'activité de 15,4 %, celles ayant un niveau primaire ou secondaire 12,8 %, et celles titulaires d'un diplôme supérieur 44,2 % (HCP, 2024). Ce tableau est cependant assombri par le taux de chômage particulièrement élevé des femmes diplômées, qui s'établit à 33,5 % contre seulement 4,4 % pour les femmes sans diplôme (HCP, 2024).

Tableau 2 .

Taux d'activité des femmes selon le niveau d'éducation et le milieu

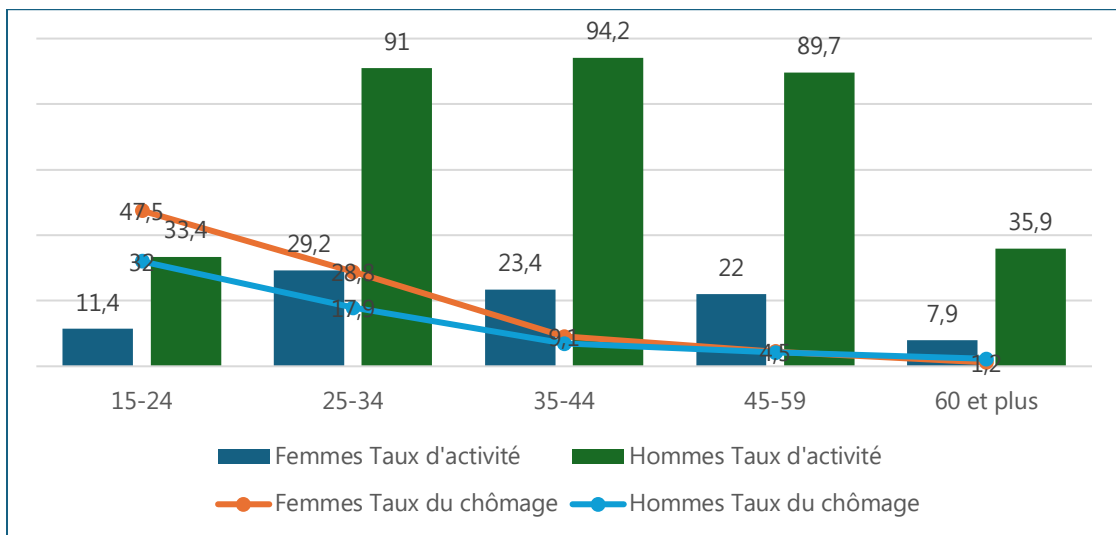
Année	Sans diplôme (Rural)	Diplôme sup. (Rural)	Sans diplôme (Urbain)	Diplôme sup. (Urbain)	Sans diplôme (National)	Diplôme sup. (National)
2000	38,7 %	65,2 %	12,2 %	57,0 %	27,4 %	57,3 %
2006	41,5 %	42,2 %	10,6 %	51,7 %	28,5 %	51,4 %
2023	—	—	—	—	15,4 %	44,2 %

Source : HCP (2024).

La relation entre l'âge et la participation dessine une courbe caractéristique. Le taux d'activité est très faible chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans (11,4 %), atteint son maximum dans la tranche 25-34 ans (29,2 %), puis amorce un déclin progressif : 23,4 % pour les 35-44 ans, 22 % pour les 45-59 ans, et seulement 7,9 % au-delà de 60 ans (HCP, 2024).

Figure 4 .

Activité vs chômage par genre et tranche d'âge, 2023.

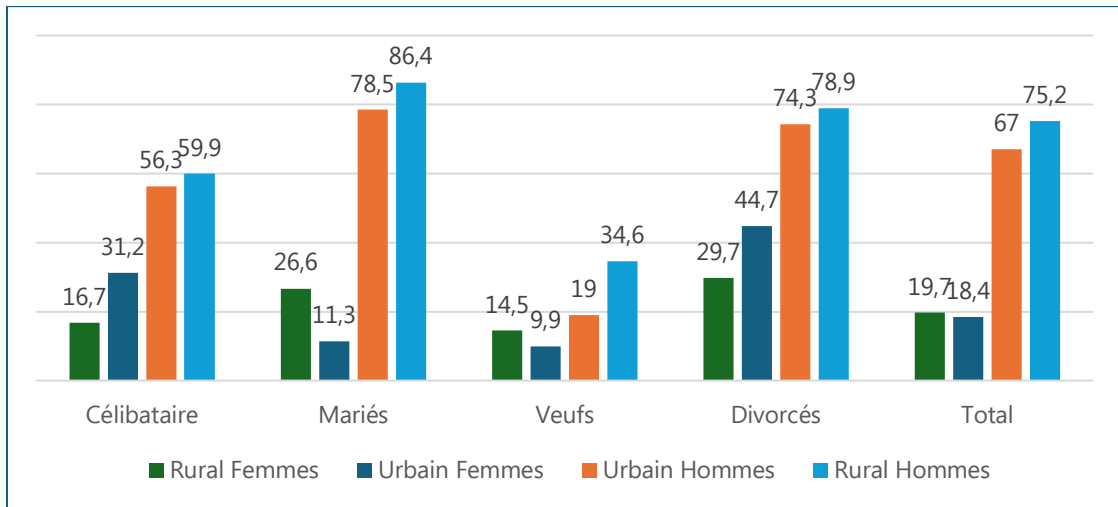


Source : HCP (2024).

Enfin, le statut matrimonial constitue l'un des corrélats les plus puissants de la participation. En 2022, seulement 16,5 % des femmes mariées participaient au marché du travail, contre 79,4 % des hommes mariés, un écart de près de 63 points illustrant le poids des responsabilités domestiques (HCP, 2024). Plus de 50 % des femmes inactives en 2023 justifient explicitement leur absence par leurs responsabilités familiales (HCP, 2024).

Figure 5.

Taux d'activité selon l'état matrimonial.



Source : HCP (2022).

Ces faits stylisés, pris ensemble, dressent le portrait d'une participation féminine structurellement faible, en régression continue et inégalement répartie selon les milieux, les niveaux d'éducation et les situations familiales. Ils fournissent la toile de fond descriptive indispensable à la compréhension des résultats économétriques, et orientent dès à présent l'attention vers les obstacles multidimensionnels analysés dans la section suivante.

Section 4 – Obstacles structurels à la participation économique des femmes

Une architecture de contraintes : obstacles socio-culturels, économiques et institutionnels

Le panorama statistique dressé dans la section précédente a fait ressortir l'ampleur et la persistance du déficit de participation féminine. Ces chiffres sont le reflet d'une architecture de contraintes multidimensionnelles qui s'exercent simultanément sur les femmes à différents niveaux — personnel, familial, communautaire et institutionnel. Cette section procède à une revue systématique de ces contraintes, organisée autour de quatre dimensions analytiques.

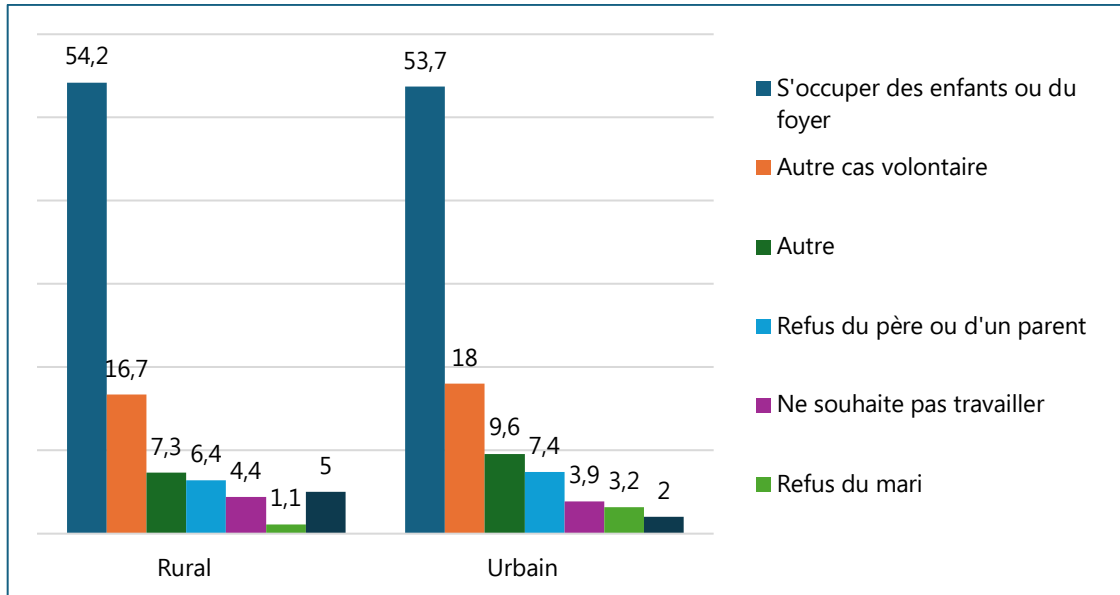
4.1 Contraintes socio-culturelles : la persistance des rôles traditionnels

Les normes sociales constituent le premier et probablement le plus fondamental des obstacles. La société marocaine continue d'assigner aux femmes un rôle prioritairement domestique, centré sur la gestion du foyer et l'éducation des enfants. Ces attentes culturelles se manifestent concrètement dans la division sexuelle du travail au sein des ménages : les femmes consacrent en moyenne cinq heures par jour aux tâches ménagères, contre moins d'une heure pour les hommes (HCP, 2024), laissant peu de disponibilité pour s'engager dans une activité professionnelle.

En 2014, 70,5 % des femmes rurales actives travaillaient dans des emplois non rémunérés au sein de leur famille, contre seulement 4 % en milieu urbain (HCP, 2014). Plus de 60 % des femmes âgées de 15 à 29 ans en milieu rural se trouvent dans une situation de NEET — ni en emploi, ni en éducation, ni en formation — traduisant l'ampleur des pressions familiales et communautaires (HCP, 2024).

Figure 6.

Principale raison derrière l'inactivité des femmes, 2019.



Source : HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi (2019).

4.2 Coûts de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

L'absence de services de garde d'enfants accessibles et abordables constitue l'un des freins les plus directs à la participation aux emplois formels. Les structures de garde sont concentrées en zones urbaines et affichent des tarifs souvent prohibitifs pour les ménages à revenus modestes (HCP, 2024). Cette insuffisance augmente mécaniquement le salaire de réserve des femmes, réduisant l'attractivité nette de l'emploi (Mincer, 1962).

Malgré l'adoption de la loi 103-13 en 2018 visant à lutter contre la violence faite aux femmes, de nombreux obstacles institutionnels persistent : les services de prise en charge sont inégalement répartis et souvent absents en milieu rural (Royaume du Maroc, 2018). La rigidité des horaires de travail dans les secteurs formels constitue un obstacle supplémentaire, expliquant le recours fréquent au secteur informel comme alternative plus flexible, quoique précaire.

4.3 Obstacles économiques : précarité, discrimination et accès restreint aux ressources

L'accès au financement représente un obstacle majeur pour les femmes souhaitant entreprendre. Seules 17 % des femmes rurales possèdent des terres ou des actifs susceptibles de servir de garantie pour un prêt bancaire (FAO, 2018), bloquant leur potentiel entrepreneurial. En 2019, environ 97,8 % des femmes en milieu rural travaillaient dans des conditions informelles, sans contrat ni protection sociale (HCP, 2024). Les écarts salariaux entre hommes et femmes peuvent atteindre jusqu'à 30 %

dans certains secteurs (HCP, 2024), réduisant les rendements attendus de la participation.

4.4 Défis éducatifs, de formation et d'infrastructures

L'accès à l'éducation demeure profondément inégal selon le milieu de résidence. En 2018, seulement 40 % des filles en milieu rural étaient inscrites dans l'enseignement secondaire, contre 79 % en milieu urbain (HCP, 2024). Les formations professionnelles disponibles pour les femmes sont souvent cantonnées à des secteurs stéréotypés qui ne correspondent ni aux besoins du marché ni aux aspirations des femmes. Le manque d'infrastructures de transport en milieu rural augmente par ailleurs les contraintes de temps et de sécurité pour les femmes souhaitant accéder à des centres d'emploi ou de formation éloignés.

Cette architecture de contraintes — socioculturelles, institutionnelles, économiques et infrastructurelles — dessine les contours d'un système d'exclusion auto-entretenu. **C'est précisément la quantification du poids relatif de chacune de ces contraintes, et de leurs interactions, que la stratégie économétrique présentée dans la section suivante cherche à établir de manière rigoureuse.**

Section 5 – Méthodologie

Stratégie empirique : modélisation logit individuelle et analyse multiniveaux sur données censitaires

5.1 Source des données et variable dépendante

Les données mobilisées dans cette étude sont issues du Recensement général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH 2014), conduit par le Haut-Commissariat au Plan du Maroc (HCP, 2014). Le recours à cette source présente plusieurs avantages méthodologiques décisifs : son caractère exhaustif garantit une couverture nationale complète permettant des analyses désagrégées à l'échelle provinciale sans risque de biais d'échantillonnage ; la richesse informationnelle permet de renseigner simultanément des variables individuelles, familiales et contextuelles ; enfin, la taille exceptionnelle de l'échantillon confère une puissance statistique remarquable aux estimations.

La variable dépendante est définie de manière binaire : elle prend la valeur 1 si la femme participe au marché du travail — qu'elle soit employée ou en recherche active d'emploi — et la valeur 0 si elle est inactive (HCP, 2014). L'analyse est restreinte aux femmes âgées de 15 ans et plus, conformément aux conventions internationales de mesure de la population active.

5.2 Variables explicatives et statistiques descriptives

Les variables explicatives sont organisées en deux niveaux analytiques distincts. Au niveau individuel (niveau 1) : l'âge (tranches quinquennales de 15 à 75 ans et plus), le statut matrimonial (célibataire, mariée, divorcée, veuve), le nombre d'enfants (variable continue), la situation de handicap (variable binaire), le niveau d'éducation (six modalités ordonnées de l'absence de scolarisation jusqu'au supérieur), le type de ménage, la taille du ménage, le lien avec le chef de ménage, le type de logement, le statut d'occupation et la distance à la route principale. Au niveau provincial (niveau 2) : l'indice de pauvreté

multidimensionnelle (IPM), la part des communes INDH, le nombre de coopératives féminines et l'âge moyen au premier mariage.

Caractéristiques spatiales

Les caractéristiques spatiales constituent des déterminants majeurs de l'activité féminine au Maroc, car elles reflètent l'inégale répartition des infrastructures et des opportunités économiques sur le territoire. L'analyse intègre plusieurs échelles territoriales pour capturer les disparités entre pôles urbains dynamiques et zones rurales enclavées.

- **Région de résidence** : les disparités de développement entre les pôles économiques (Casablanca, Rabat) et les régions rurales (Oriental, Drâa-Tafilalet) conditionnent l'accès à l'emploi formel face aux contraintes d'enclavement.
- **Indicateurs provinciaux (IPM et INDH)** : le niveau de pauvreté multidimensionnelle (IPM) et l'ampleur de l'action publique (INDH) influencent directement l'employabilité des femmes via l'accès à la santé, à l'éducation et aux infrastructures de base.
- **Économie sociale et solidaire** : le nombre de coopératives féminines et de leurs adhérentes traduit le dynamisme de l'entrepreneuriat local et offre une alternative viable à l'autonomie financière des femmes.
- **Âge au premier mariage** : cet indicateur provincial reflète l'influence des normes sociales sur la trajectoire professionnelle : un mariage tardif favorise l'investissement dans le capital humain et la carrière.
- **Dualité Milieu Urbain/Rural** : le milieu de résidence reste un facteur clivant, l'urbain offrant une concentration supérieure d'entreprises, de services et de solutions de soutien (transports, crèches).

Tableau 3.

Distribution des femmes selon les caractéristiques spatiales et le statut de participation

Variable	Modalité	Ensemble (%)	Participant(e)s (%)	Non-participant(e)s (%)	Différence (%)	Z Score
Région	Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	10	12	10	+1,92	28,98
	Oriental	7	5	7	-2,09	-38,11
	Fès-Meknès	13	12	13	-0,63	-8,82
	Rabat-Salé-Kénitra	14	17	13	+4,04	54,45
	Béni Mellal-Khénifra	8	5	8	-2,52	-44,02
	Casablanca-Settat	20	26	19	+6,75	77,38
	Marrakech-Safi	13	10	14	-3,50	-47,63
	Drâa-Tafilalet	5	3	5	-2,30	-50,16
	Souss-Massa	8	7	8	-1,55	-26,30
	Milieu	Urbain	61	79	58	+21,02
Rural		39	21	42	-20,94	-198,36

Caractéristiques démographiques

Au-delà des facteurs géographiques, les caractéristiques démographiques individuelles et familiales sont des déterminants fondamentaux de la participation des femmes au marché du travail. Elles reflètent les différentes étapes du cycle de vie, le poids des normes sociales et la charge des responsabilités domestiques.

- **Handicap** : la présence d'un handicap constitue une double contrainte. Elle peut limiter directement l'accès à l'emploi (obstacles physiques, discriminations) ou indirectement, en augmentant les responsabilités familiales lorsque la femme est l'aidante d'un proche.
- **Âge** : la participation au travail suit un cycle de vie. Elle est plus faible chez les jeunes femmes (période de formation) et les plus âgées, et atteint son pic à l'âge mûr, avant le déclin lié aux responsabilités familiales ou à la retraite.
- **Statut marital** : le mariage est souvent associé à un retrait du marché du travail en raison des responsabilités domestiques accrues, tandis que le célibat, le divorce ou le veuvage peuvent être corrélés à une plus grande nécessité économique de travailler.
- **Nombre d'enfants** : la présence d'enfants, en particulier en bas âge, réduit significativement la disponibilité des femmes pour le travail. Cet effet est accentué par le manque de structures de garde accessibles, qui renforce le poids des contraintes familiales.

Tableau 4 .

Caractéristiques démographiques des femmes et participation

Variable	Modalité	Ensemble (%)	Participant(e)s (%)	Non-part. (%)	Diff. (%)	Z-Score
Handicap	Oui	5	2	6	-3,71	-77,76
	Non	95	98	94	+3,71	77,76
Tranches d'âge	15-19 ans	9	7	9	-2,24	-36,53
	20-24 ans	9	14	8	+6,18	99,24
	25-29 ans	8	17	7	+9,71	161,70
	30-34 ans	8	15	7	+7,81	133,43
	35-39 ans	7	12	6	+6,16	109,91
	40-44 ans	7	11	6	+5,23	97,71
	45-49 ans	6	9	5	+3,83	77,06
Statut marital	Célibataire	48	49	48	+1,18	10,89
	Mariée	42	37	43	-6,05	-56,57
	Divorcée	2	8	1	+6,71	200,84
	Veuve	7	6	7	-1,91	-34,16

Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

Niveau d'éducation

- L'éducation est un levier essentiel de l'insertion économique. Un niveau d'instruction élevé est directement corrélé à une plus grande probabilité de participation, en facilitant l'accès à des emplois plus stables, qualifiés et mieux rémunérés.

Tableau 5.

Niveau d'éducation des femmes et participation

Niveau d'éducation	Ensemble (%)	Participantes (%)	Non-participant (e)s (%)	Différence (%)	Z-Score
Aucun niveau d'études	45	28	48	-20,72	-192,30
Préscolaire	3	0	3	-2,92	-79,46
Primaire	25	19	26	-7,88	-83,73
Secondaire collégial	12	16	11	+4,20	59,51
Secondaire qualifiant	9	18	7	+10,94	176,53
Supérieur	5	19	3	+16,38	332,07

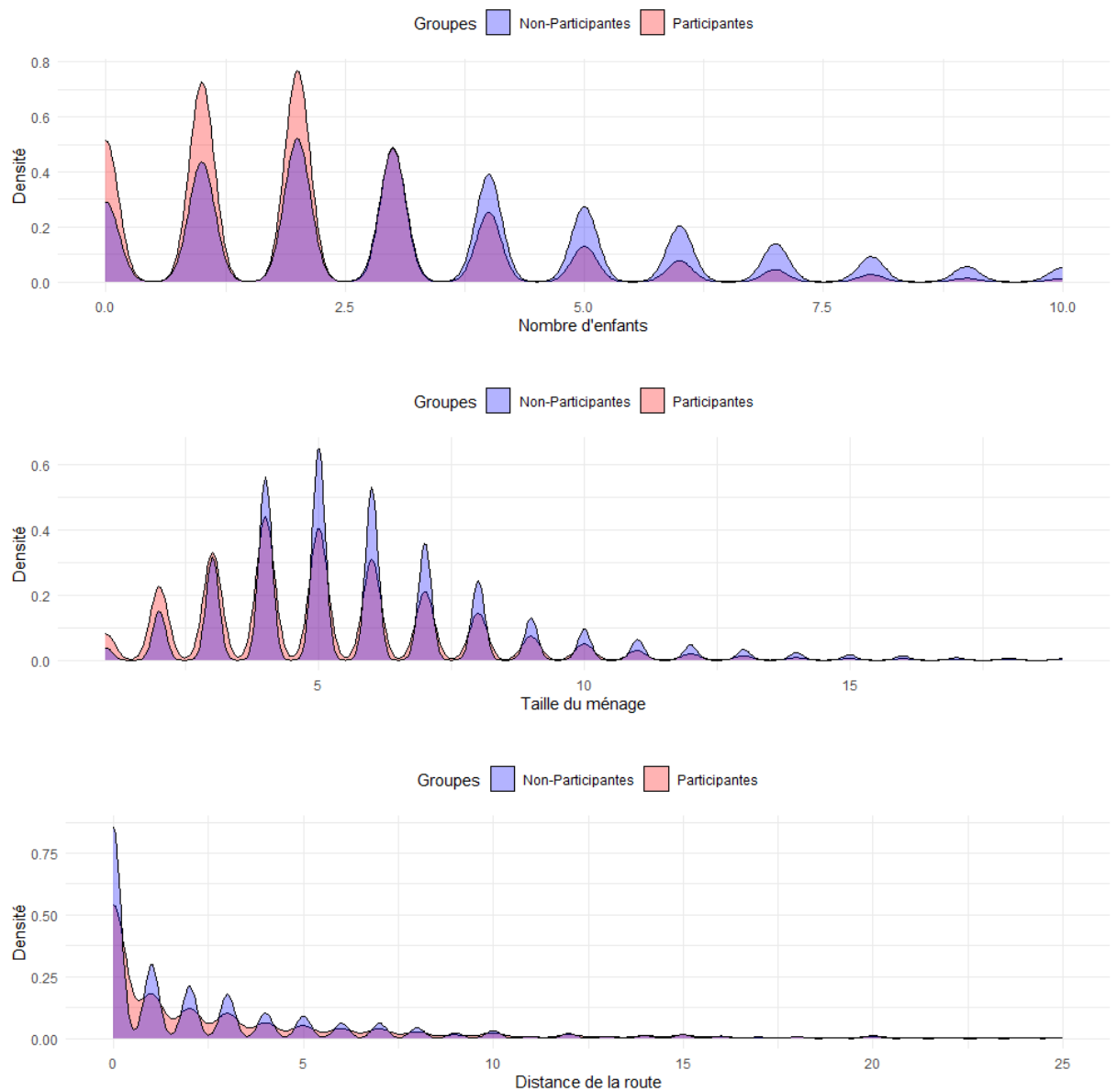
Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

Accessibilité du travail

- L'accessibilité géographique est un facteur déterminant. La distance aux infrastructures de transport, comme la route principale, constitue une barrière logistique qui limite l'accès des femmes au marché du travail en raison des contraintes de coût, de temps et de sécurité.

Figure 7.

Distribution selon le statut de participation vs nombre d'enfants, taille du ménage et distance à la route.



Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

Environnement du ménage

L'environnement du ménage, incluant sa structure, sa stabilité et le rôle qu'y occupe la femme, influence directement la décision de participer au marché du travail. Il reflète à la fois

la pression économique subie et la charge des responsabilités domestiques.

- **Structure du ménage (taille et rôle) :** la position de la femme au sein du ménage est un facteur clé. La nécessité de travailler est plus forte pour celles qui sont chefs de ménage ou dans une situation monoparentale. Inversement, la taille et la composition du ménage (nucléaire, étendu) influencent la répartition des tâches domestiques et la disponibilité pour un emploi.

- **Stabilité économique du logement (type et statut) :** le statut d'occupation (propriétaire, locataire) et le type de logement sont des indicateurs de la pression financière. Être locataire ou vivre dans un habitat précaire augmente la nécessité de générer un revenu, tandis que la propriété offre une stabilité qui peut influencer différemment la décision de travailler.

Tableau 6 .

Distribution des femmes selon l'environnement du ménage et le statut de participation

Variable	Modalité	Ensemble (%)	Participant(e)s (%)	Non-part. (%)	Diff. (%)	Z-Score
Type de logement	Villa/Étage de villa	3	4	2	+2,20	64,19
	Appartement	9	16	8	+8,52	136,50
	Maison marocaine	56	58	55	+2,67	24,83
	Maison sommaire/Bidonville	4	4	4	+0,43	10,70
	Logement rural	26	14	28	-14,15	-149,06
Statut d'occupation	Propriétaire	77	69	78	-8,78	-96,16
	Locataire	14	22	13	+9,44	124,11
	Logement de fonction	1	1	1	+0,27	11,82
	Logé gratuitement	6	5	6	-1,00	-19,98
Type de ménage	Ménage nucléaire - Couple + enfant(s)	49	41	51	-10,04	-92,79
	Ménage nucléaire - Mère + enfant(s)	7	13	6	+7,53	139,31
	Ménage élargi	37	33	37	-4,43	-42,47
Lien chef ménage	Chef de ménage	7	14	6	+8,59	154,65
	Conjoint	33	29	34	-5,03	-49,36
	Fils/Fille	41	42	41	+1,32	12,36

Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

5.3 Modèle logit de niveau individuel

La première étape consiste à estimer un modèle logit standard au niveau individuel. Le choix du logit est justifié par la nature binaire de la variable dépendante, qui exige un modèle produisant des probabilités bornées entre zéro et un, interprétables via les odds ratios. La spécification de l'équation de base est :

$$P(\text{participation} = 1|X) = \frac{e^{\beta_0 + \beta_1 \cdot \text{âge} + \beta_2 \cdot \text{statut marital} + \dots + \beta_n \cdot X_n}}{1 + e^{\beta_0 + \beta_1 \cdot \text{âge} + \beta_2 \cdot \text{statut marital} + \dots + \beta_n \cdot X_n}}$$

Où $P(\text{participation} = 1 | X)$ représente la probabilité de participation conditionnellement au vecteur de caractéristiques X_n , et où les β_n sont les coefficients estimés dont l'exponentielle fournit l'odds ratio correspondant.

5.4 Modélisation multiniveaux : justification et procédure en trois étapes

La structure des données — N femmes imbriquées dans K provinces — crée une dépendance intra-groupe entre les observations qui justifie le recours à une modélisation multiniveaux (Sommet & Morselli, 2017). Ce cadre permet de distinguer la variance intra-provinciale de la variance inter-provinciale, et d'estimer des effets d'interaction entre caractéristiques individuelles et contexte provincial.

La procédure est organisée en trois étapes séquentielles. L'étape 1 (modèle vide) estime le coefficient de corrélation intra-classe ($ICC = \text{var}(u_{0j}) / [\text{var}(u_{0j}) + \pi^2/3]$), qui quantifie la proportion de la variabilité totale expliquée par les différences entre provinces. L'étape 2 compare un modèle intermédiaire contraint (pentes fixes) et un modèle intermédiaire augmenté (pentes aléatoires) via un test du rapport de vraisemblance. L'étape 3 estime le modèle complet avec interactions entre variables individuelles et provinciales (Sommet & Morselli, 2017).

Tableau 7.

Résumé des principales notations et définitions du modèle multiniveaux

Notation	Définition
N	Taille de l'échantillon de niveau 1 (nombre d'observations individuelles)
K	Taille de l'échantillon de niveau 2 (nombre de provinces)
$X_{1ij}, X_{2ij}, \dots, X_{nij}$	Variables de niveau 1 (caractéristiques liées aux femmes)
$X_{1j}, X_{2j}, \dots, X_{Kj}$	Variables de niveau 2 (caractéristiques liées aux provinces)
B_{00}	Constante fixe (intercept)
u_{0j}	Résidu de niveau 2 (écart provincial par rapport à la constante fixe)
$B_{10}, B_{20}, \dots, B_{N0}$	Pentes fixes (effets moyens des variables de niveau 1)
$u_{1j}, u_{2j}, \dots, u_{Nj}$	Terme résiduel associé aux prédicteurs de niveau 1 (pentes aléatoires)
$B_{01}, B_{02}, \dots, B_{0K}$	Pentes des variables de niveau 2 (nécessairement fixes)

Source : Sommet & Morselli (2017).

5.5 Hypothèses et attentes théoriques

Tableau 8.

Hypothèses et relations attendues entre les variables explicatives et la probabilité de participation

Variable	Hypothèse	Attente
Âge	Relation en U inversé avec pic entre 35-45 ans	Effet positif jusqu'à l'âge moyen, négatif ensuite
Statut marital	Les femmes mariées ont moins de chance de participer	Effet négatif pour les mariées vs divorcées/célibataires
Nombre d'enfants	Enfants en bas âge réduisent la disponibilité	Effet négatif pour chaque enfant supplémentaire

Variable	Hypothèse	Attente
Éducation	Niveau plus élevé = meilleures chances d'emploi	Effet positif croissant, surtout au niveau supérieur
Handicap	Obstacles physiques, discriminations	Effet négatif sur la probabilité de participation
Type de ménage	Ménages monoparentaux vs élargis	Effets différenciés selon la répartition des charges
Lien chef de ménage	Chef de ménage plus motivée à travailler	Probabilité plus élevée pour les chefs de ménage
Statut d'occupation	Locataires sous pression financière accrue	Probabilité plus élevée pour les locataires
Distance à la route	Éloignement = moindre accès aux emplois	Effet négatif sur la probabilité de participation
IPM provincial	Pauvreté = nécessité économique accrue	Effet ambigu : nécessité vs manque d'opportunités
Coopératives féminines	Alternatives aux marchés formels	Effet positif sur la participation féminine locale
Âge au 1er mariage	Mariage tardif = normes plus favorables	Effet positif sur la participation dans la province

Source : Ibourk & Ghazi (2024).

Section 6 – Résultats

Résultats empiriques : primauté des facteurs individuels sur les déterminants provinciaux

La stratégie empirique exposée dans la section précédente permet de produire une lecture graduée et hiérarchisée des déterminants de la participation des femmes marocaines au marché du travail. Les résultats confirment la prédominance des facteurs individuels sur les caractéristiques provinciales, tout en révélant des effets d'interaction contextuels qui nuancent cette conclusion générale.

6.1 Résultats du modèle logit individuel

Les estimations révèlent des effets significatifs et cohérents avec les prédictions théoriques pour la grande majorité des variables retenues. Les femmes sans handicap ont une probabilité de participation 2,39 fois supérieure à celle des femmes en situation de handicap ($p < 0,001$), confirmant que le handicap constitue un obstacle majeur. La relation entre l'âge et la participation dessine une courbe en cloche, avec un maximum dans la tranche 40-44 ans ($OR = 2,38$). Les femmes divorcées présentent une probabilité de participation 2,22 fois plus élevée que les femmes mariées ($OR = 2,22$, $p < 0,001$). Chaque enfant supplémentaire réduit la probabilité de participation ($OR = 0,98$, $p < 0,001$). L'éducation supérieure génère l'effet le plus spectaculaire : $OR = 8,29$ ($p < 0,001$), tandis que le niveau primaire produit un effet légèrement négatif ($OR = 0,88$). Les conjointes

enregistrent l'effet de position familiale le plus marqué (OR = 0,32). Les locataires montrent une probabilité 2,08 fois supérieure à celle des propriétaires.

Tableau 9 .

Déterminants de la participation – Modèle logit individuel

Variable	Modalité	Odds Ratio	Std. Err.	z	P > z	[95% IC]
PSH (réf. : Oui)	Non	2,392	0,106	19,74	0,000	[2,194 ; 2,609]
Âge (réf. : 15-20 ans)	20-24 ans	1,322	0,077	4,78	0,000	[1,179 ; 1,483]
	25-29 ans	1,733	0,099	9,58	0,000	[1,549 ; 1,939]
	30-34 ans	1,984	0,115	11,81	0,000	[1,771 ; 2,224]
	35-39 ans	2,245	0,132	13,76	0,000	[2,001 ; 2,520]
	40-44 ans	2,377	0,142	14,52	0,000	[2,115 ; 2,672]
	45-49 ans	2,106	0,146	14,43	0,000	[2,136 ; 2,711]
	50-54 ans	2,054	0,127	11,60	0,000	[1,819 ; 2,319]
	55-59 ans	1,724	0,112	8,37	0,000	[1,518 ; 1,959]
	60-64 ans	1,218	0,083	2,88	0,004	[1,065 ; 1,393]
	65-69 ans	0,839	0,067	-2,22	0,027	[0,718 ; 0,980]
	75 ans et plus	0,348	0,032	-11,41	0,000	[0,290 ; 0,417]
Statut marital (réf. : Mariée)	Divorcée	2,223	0,090	19,82	0,000	[2,054 ; 2,406]
	Veuve	1,144	0,040	3,82	0,000	[1,068 ; 1,225]
Nb. d'enfants	—	0,983	0,004	-3,92	0,000	[0,975 ; 0,992]
Éducation (réf. : Aucun)	Préscolaire	1,245	0,108	2,52	0,012	[1,050 ; 1,477]
	Primaire	0,882	0,020	-5,42	0,000	[0,842 ; 0,923]
	Sec. collégial	0,960	0,038	-1,02	0,306	[0,889 ; 1,038]
	Sec. qualifiant	1,785	0,090	11,49	0,000	[1,617 ; 1,970]

Variable	Modalité	Odds Ratio	Std. Err.	z	P > z	[95% IC]
	Supérieur	8,288	0,524	33,43	0,000	[7,322 ; 9,382]
Lien chef ménage (réf. : Chef)	Conjoint	0,323	0,013	-28,32	0,000	[0,299 ; 0,349]
	Fils/Fille	0,804	0,038	-4,66	0,000	[0,734 ; 0,881]
	Père/Mère	0,282	0,014	-25,23	0,000	[0,256 ; 0,312]
	Gendre/Bru	0,296	0,014	-26,25	0,000	[0,270 ; 0,324]
	Statut occupation (réf. : Prop.)	Locataire	2,080	0,102	14,89	0,000
	Logement de fonction	1,423	0,111	4,54	0,000	[1,222 ; 1,657]
	Logé gratuitement	1,128	0,036	3,81	0,000	[1,060 ; 1,200]
Distance à la route	—	1,016	0,001	15,93	0,000	[1,014 ; 1,018]
Constante	—	0,058	0,009	-18,80	0,000	[0,043 ; 0,078]

Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

6.2 Résultats du modèle vide : décomposition de la variance

L'estimation du modèle vide révèle une structure de variance asymétrique. Le coefficient de corrélation intra-classe (ICC) s'établit à 5,56 %, signifiant que seulement 5,56 % de la variation totale de la probabilité de participation s'explique par les différences entre provinces, les 94,44 % restants étant attribuables aux différences entre individus au sein des provinces (HCP, 2014). Ce résultat valide le recours à la modélisation multiniveaux tout en indiquant la prédominance des facteurs individuels.

Tableau 10.

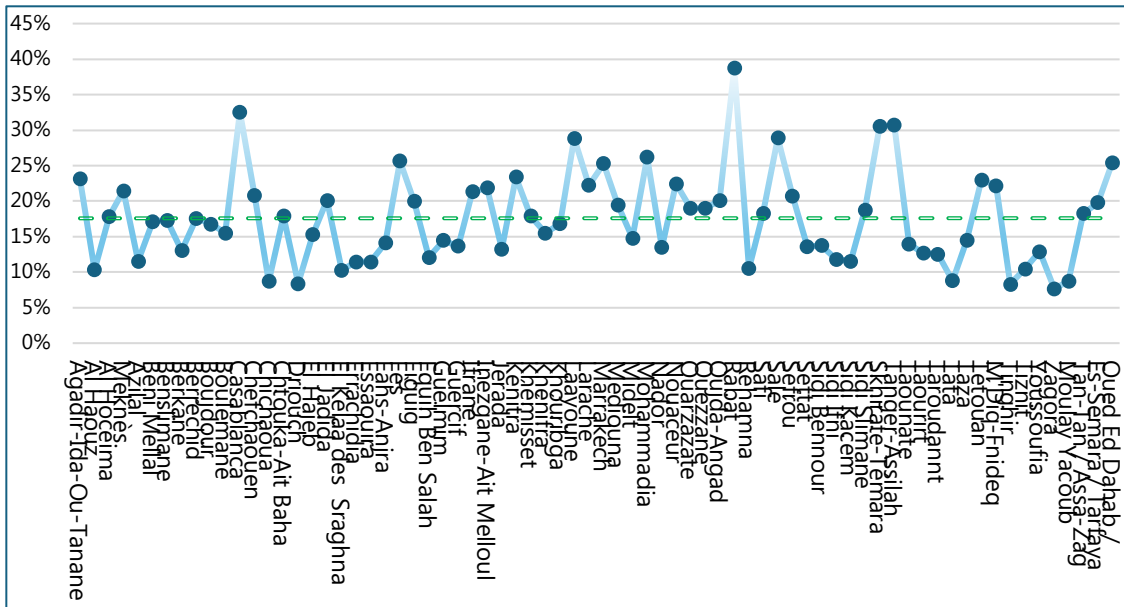
Estimation des déterminants – Modèle vide

Composante	Valeur
Constante (Odds Ratio)	0,201
Variance intra-provinces (Niveau 2)	3,290
Variance inter-provinces (Niveau 1)	0,194
% Variance intra-provinces	94,44 %
% Variance inter-provinces (ICC)	5,56 %

Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

Figure 8.

Variation des probabilités de participation des femmes selon les provinces.



Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

6.3 Résultats du modèle intermédiaire

L'introduction simultanée des variables individuelles et provinciales confirme et renforce les résultats du modèle logit. Au niveau des effets fixes individuels : les femmes sans handicap conservent un avantage significatif (OR = 2,49) ; l'âge atteint son pic dans la tranche 40-44 ans (OR = 2,60) ; les divorcées maintiennent un avantage substantiel (OR = 2,21) ; l'éducation supérieure s'amplifie légèrement (OR = 8,95). En revanche, les variables provinciales — IPM, part des communes INDH, coopératives féminines, âge moyen au premier mariage — n'atteignent pas le seuil de significativité statistique ($p > 0,10$). La variance inter-provinciale augmente légèrement à 8,17 % (HCP, 2014).

Tableau 11.

Estimation des déterminants – Modèle intermédiaire multiniveaux

Variable	Modalité	Odds Ratio	Std. Err.	z	P > z	[95% IC]
PSH (réf. : Oui)	Non	2,491	0,110	20,76	0,000	[2,285 ; 2,715]
Âge (réf. : 15-20)	40-44 ans (pic)	2,601	0,153	16,25	0,000	[2,318 ; 2,919]
Statut marital (réf. : Mariée)	Divorcée	2,208	0,088	19,87	0,000	[2,042 ; 2,388]
	Veuve	1,110	0,039	2,99	0,003	[1,036 ; 1,188]
Nb. d'enfants	—	0,969	0,004	-7,52	0,000	[0,961 ; 0,977]
Éducation (réf. : Aucun)	Supérieur	8,948	0,553	35,47	0,000	[7,927 ; 10,099]
Lien chef ménage (réf. : Chef)	Conjoint	0,303	0,009	-38,41	0,000	[0,285 ; 0,322]

Variable	Modalité	Odds Ratio	Std. Err.	z	P > z	[95% IC]
Statut occupation (réf. : Prop.)	Locataire	1,988	0,097	14,11	0,000	[1,807 ; 2,187]
Distance à la route	—	1,016	0,001	14,64	0,000	[1,013 ; 1,018]
IPM provincial	—	1,010	0,007	1,43	0,152	[0,996 ; 1,024]
Part communes INDH	—	1,010	0,007	1,47	0,141	[0,997 ; 1,023]
Nb. coopératives féminines	—	1,001	0,005	0,15	0,884	[0,991 ; 1,011]
Âge moyen 1er mariage	—	1,049	0,047	1,06	0,287	[0,960 ; 1,146]
Variance inter-provinces	—	0,293	—	—	—	8,17 %
Variance intra-provinces	—	3,290	—	—	—	91,83 %

Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

6.4 Résultats du modèle complet avec interactions

Le modèle complet intégrant les quatre interactions entre variables individuelles et provinciales produit des résultats qui nuancent de manière importante les conclusions du modèle intermédiaire. Le handicap demeure un obstacle majeur (OR = 3,32, $p < 0,001$). Le statut marital exerce un effet particulièrement puissant : les femmes divorcées ou veuves ont désormais 4,18 fois plus de chances de participer que les femmes mariées (OR = 4,18, $p < 0,001$). L'éducation maintient un effet positif robuste (OR = 1,20, $p < 0,001$). Parmi les variables provinciales, l'IPM (OR = 1,02, $p = 0,009$) et l'âge moyen au premier mariage (OR = 1,17, $p < 0,001$) atteignent le seuil de significativité dans ce modèle complet.

Parmi les interactions, l'interaction éducation × IPM est significative et négative (OR = 0,993, $p < 0,001$), confirmant que l'effet positif de l'éducation est atténué dans les provinces pauvres. L'interaction statut marital × âge au mariage est également négative et significative (OR = 0,962, $p < 0,001$). L'interaction distance route × coopératives est légèrement positive et significative (OR = 1,00+, $p = 0,005$), suggérant que les coopératives compensent partiellement l'effet de l'isolement géographique.

Tableau 12.

Estimation des déterminants – Modèle complet avec interactions

Variable	Odds Ratio	Std. Err.	z	P > z	[95% IC]
PSH	3,32	0,144	27,8	< 0,001	[3,05 ; 3,62]
Âge	0,958	0,003	-12,8	< 0,001	[0,951 ; 0,964]
Statut marital	4,18	0,676	8,86	< 0,001	[3,05 ; 5,74]
Nombre d'enfants	0,934	0,005	-12,6	< 0,001	[0,925 ; 0,944]
Niveau d'éducation	1,20	0,018	12,2	< 0,001	[1,16 ; 1,23]
Taille du ménage	1,02	0,003	6,91	< 0,001	[1,01 ; 1,03]

Variable	Odds Ratio	Std. Err.	z	P > z	[95% IC]
Lien avec le chef du ménage	0,859	0,004	-33,5	< 0,001	[0,851 ; 0,867]
Statut d'occupation du logement	1,08	0,010	8,25	< 0,001	[1,06 ; 1,09]
Distance à la route principale	1,01	0,001	6,63	< 0,001	[1,01 ; 1,01]
IPM provincial	1,02	0,007	2,60	0,009	[1,00 ; 1,03]
Part communes INDH	1,01	0,007	1,35	0,176	[0,996 ; 1,02]
Nb. coopératives féminines	0,999	0,005	-0,307	0,759	[0,989 ; 1,01]
Âge moyen au premier mariage	1,17	0,041	4,42	< 0,001	[1,09 ; 1,25]
INTERACTION : Éducation × IPM	0,993	0,001	-8,28	< 0,001	[0,992 ; 0,995]
INTERACTION : Nb. enfants × INDH	1,00	0,000	-0,545	0,586	[0,999 ; 1,00]
INTERACTION : Statut marital × Âge mariage	0,962	0,006	-6,14	< 0,001	[0,950 ; 0,974]
INTERACTION : Distance route × Coopératives	1,00	0,000	2,80	0,005	[1,00 ; 1,00]
Constante	0,0000635	0,000056	-10,9	< 0,001	[0,0000112 ; 0,000359]

Source : Ibourk & Ghazi (2024), d'après RGPH 2014.

Section 7 – Discussion

Implications théoriques, politiques et limites de l'analyse

7.1 Mise en perspective théorique

Les résultats obtenus offrent une confirmation empirique robuste de plusieurs prédictions fondamentales de la théorie du capital humain (Becker, 1964). L'effet spectaculaire de l'éducation supérieure — odds ratio de 8,29 dans le modèle logit individuel et de 8,95 dans le modèle intermédiaire — confirme que les investissements éducatifs féminins génèrent des rendements en termes de participation qui excèdent largement ceux associés aux niveaux d'instruction inférieurs. Cette non-linéarité, souvent sous-estimée dans les analyses agrégées, constitue une contribution importante à la compréhension des mécanismes par lesquels le capital humain féminin se traduit en participation effective.

Cependant, les résultats révèlent un paradoxe que la théorie néoclassique standard peine à expliquer : le taux de chômage particulièrement élevé des femmes diplômées (33,5 % en 2023, HCP, 2024), cohérent avec les observations d'Assaad et Krafft (2015) pour d'autres pays de la région MENA, suggère que des rigidités du côté de la demande limitent la conversion du capital humain féminin en emploi effectif.

La confirmation empirique des prédictions du modèle d'offre de travail du ménage (Mincer, 1962) est également substantielle. L'effet négatif du mariage et de la présence d'enfants (OR = 0,98 par enfant supplémentaire), et le statut de conjointe au chef de ménage (OR = 0,32), traduisent précisément le mécanisme du salaire de réserve : les femmes dont la charge domestique est la plus élevée fixent leur salaire de réserve à un niveau que les offres d'emploi disponibles ne permettent pas d'atteindre. L'apport le plus original réside dans la mise en évidence de la faible variance inter-provinciale (5,56 % dans le modèle vide), qui remet en question les approches explicatives privilégiant les déterminants territoriaux.

7.2 Comparaison avec la littérature régionale et internationale

Les résultats s'inscrivent dans une cohérence remarquable avec les travaux comparatifs portant sur la région MENA. La prédominance des facteurs socio-culturels — normes matrimoniales, division sexuelle du travail, pression familiale — est documentée dans l'ensemble des pays de la région, de l'Égypte à la Jordanie en passant par la Tunisie (Assaad & Krafft, 2015). La spécificité marocaine la plus saillante réside dans la dynamique temporelle de recul de la participation féminine rurale — baisse relative de 44 % entre 1999 et 2022 (HCP, 2024) — plus prononcée que dans d'autres pays en développement comparables, illustrant une transition économique qui n'a pas encore trouvé les mécanismes institutionnels nécessaires pour absorber la main-d'œuvre féminine libérée des activités rurales non rémunérées.

7.3 Implications pour les politiques publiques

Les résultats permettent de déduire un ensemble de recommandations hiérarchisées. En premier lieu, l'investissement dans l'éducation féminine au niveau supérieur constitue le levier politique au rendement le plus élevé : des programmes de bourses ciblées et d'amélioration de l'offre universitaire dans les régions sous-dotées constituent des priorités d'action directement justifiées par les résultats. En deuxième lieu, le développement de services de garde d'enfants publics et subventionnés réduirait directement le coût d'opportunité de la participation pour les mères, en ciblant prioritairement les zones périurbaines et rurales. En troisième lieu, le soutien institutionnel aux coopératives féminines et la création d'emplois formels en milieu rural — dont l'interaction significative avec la distance routière confirme le rôle compensateur — constituent des leviers d'inclusion pour les femmes géographiquement isolées. Enfin, le renforcement de l'arsenal juridique contre les discriminations et l'application effective de la loi 103-13 (Royaume du Maroc, 2018) constituent des prérequis institutionnels à l'efficacité de toute autre intervention.

7.4 Limites méthodologiques

La rigueur académique impose de reconnaître explicitement les limites de la démarche. Premièrement, le décalage temporel des données : le RGPH 2014 date de plus d'une décennie, période au cours de laquelle le contexte marocain a connu des transformations significatives. Deuxièmement, l'absence de variables relatives aux revenus du conjoint et

au patrimoine familial, deux déterminants pourtant identifiés par la littérature comme centraux dans la détermination du salaire de réserve féminin (Mincer, 1962), est susceptible de générer un biais d'endogénéité partiel. Troisièmement, la distinction conceptuelle entre inactivité volontaire et absence d'emploi malgré une recherche active est imparfaitement capturée par la variable dépendante binaire adoptée. Enfin, la nature transversale des données ne permet pas d'établir de relations causales strictes entre les déterminants identifiés et la participation.

Section 8 – Conclusion

Vers une inclusion économique des femmes comme levier de développement durable

Cette étude a mis en évidence, avec une robustesse empirique remarquable, la primauté des facteurs individuels sur les déterminants contextuels provinciaux dans l'explication de la participation des femmes marocaines au marché du travail. Les résultats convergents des trois modèles estimés désignent l'éducation, le statut matrimonial, l'âge, le nombre d'enfants et la situation de handicap comme les déterminants les plus puissants. Parmi ces facteurs, l'éducation supérieure se distingue par l'amplitude exceptionnelle de son effet (OR = 8,29), confirmant que l'investissement dans le capital humain féminin constitue le levier le plus transformatif pour augmenter la participation économique. À l'inverse, le mariage et la présence d'enfants exercent des effets restrictifs significatifs, traduisant le poids des responsabilités domestiques et des normes sociales analysées par Fernández (2013).

Sur le plan contextuel, la variance inter-provinciale établie à 5,56 % dans le modèle vide indique que les politiques visant à améliorer la participation féminine doivent prioritairement cibler les conditions individuelles et familiales plutôt que les seules différences régionales. Les interactions significatives — notamment entre éducation et pauvreté provinciale, et entre présence de coopératives et isolement géographique — nuancent cependant cette conclusion en révélant que le contexte territorial module de manière non négligeable l'efficacité des déterminants individuels.

Ces constats appellent un programme de politiques publiques articulé autour de quatre priorités. En premier lieu, l'élargissement et la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur féminin, notamment dans les zones rurales. En deuxième lieu, le développement à grande échelle de services de garde d'enfants publics et subventionnés. En troisième lieu, le soutien institutionnel aux coopératives féminines et la création d'opportunités d'emploi formel en milieu rural — dont le recul de la participation a atteint 44 % entre 1999 et 2022 (HCP, 2024). Enfin, le renforcement du cadre juridique de protection (Royaume du Maroc, 2018) comme prérequis institutionnel.

L'enjeu dépasse largement la seule question de l'équité de genre. Une inclusion accrue des femmes permettrait de mobiliser un potentiel de croissance estimé à 2,2 % du PIB (HCP, 2024), de renforcer la résilience économique des ménages et de contribuer à une réduction durable de la pauvreté. En ce sens, l'intégration économique des femmes n'est pas seulement une question de justice sociale, mais une condition structurelle du développement inclusif et durable du Maroc (McKinsey Global Institute, 2015).

Des recherches futures devront mobiliser des données panel post-2014, intégrer des variables relatives aux revenus du ménage et au patrimoine familial, et recourir à des méthodes d'identification causale — variables instrumentales, expérimentations naturelles — pour établir des relations de causalité strictes. L'évaluation d'impact de politiques ciblées, telles que les subventions à l'entrepreneuriat féminin ou les plateformes numériques de travail flexible, constitue une priorité pour guider les décideurs publics vers les interventions les plus efficaces.

Références bibliographiques

Assaad, R., & Krafft, C. (2015). *The economics of education and employment in the Middle East and North Africa: An overview*. In R. Assaad & C. Krafft (Eds.), *The Egyptian labor market in an era of revolution* (pp. 1–37). Oxford University Press.

Banque mondiale. (2024). *Labor force participation rate, female (% of female population ages 15+) — Morocco and comparators* [Données en ligne]. World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org>

Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. National Bureau of Economic Research ; Columbia University Press.

FAO. (2018). *The gender gap in land rights*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. <https://www.fao.org>

Fernández, R. (2013). Cultural change as learning: The evolution of female labor force participation over a century. *American Economic Review*, 103(1), 472–500. <https://doi.org/10.1257/aer.103.1.472>

Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2014). *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 : Résultats du recensement*. Royaume du Maroc. <https://www.hcp.ma>

Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2024). *Activité, emploi et chômage : Résultats annuels 2023*. Royaume du Maroc. <https://www.hcp.ma>

Ibourk, A., & Ghazi, T. (2024). *Participation des femmes marocaines au marché du travail : Défis, déterminants et perspectives*. Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma>

McKinsey Global Institute. (2015). *The power of parity: How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth*. McKinsey & Company. <https://www.mckinsey.com>

Mincer, J. (1962). Labor force participation of married women: A study of labor supply. In H. G. Lewis (Ed.), *Aspects of labor economics* (pp. 63–105). Princeton University Press ; National Bureau of Economic Research.

Royaume du Maroc. (2018). *Loi n° 103-13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes* (Bulletin Officiel n° 6667). Secrétariat Général du Gouvernement. <https://www.sgg.gov.ma>

Sommet, N., & Morselli, D. (2017). Keep calm and learn multilevel logistic modeling: A simplified three-step procedure using Stata, R, Mplus, and SPSS. *International Review of Social Psychology*, 30(1), 203–218. <https://doi.org/10.5334/irsp.90>

À PROPOS LES AUTEURS

AOMAR IBOURK



Aomar Ibourk est Senior Fellow au Policy Center for the New South et Professeur d'économie à l'Université Cadi Ayyad à Marrakech. Il est également le directeur du GRES (Groupe de recherche économique et sociale) de la même université. Ses recherches portent sur les méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales (économie du travail, économie de l'éducation et du développement).

TAYEB GHAZI



Tayeb Ghazi est économiste Senior au Policy Center for the New South. Il travaille actuellement sur l'économie du travail, l'éducation, la migration et certains aspects du commerce international dans les pays en développement.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global. Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. [Lire plus](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54



THINK • STIMULATE • BRIDGE

www.policycenter.ma

